

Formez un Animateur professionnel de Badminton en 9 week-ends !

Le calendrier de formation 18-19 vous permet de former un animateur professionnel de Badminton en 9 week-ends et de bénéficier d'une remise de 25 % sur le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle animateur de badminton).

Pourquoi former un CQP ?

- Parce que dès la rentrée, vous pourrez proposer des créneaux encadrés par un stagiaire en formation. (Pour obtenir son CQP, il faut encadrer à minima 60h sur la saison).
- Parce que votre animateur sera en mesure d'encadrer 85 % de vos licenciés.
- Parce qu'à l'issue de la formation votre encadrant sera titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif. Ce qui vous permettra de le rémunérer en toute légalité.
- Parce que c'est l'un des rôles du club que d'identifier les encadrants de demain.

Les dates :

- 15-16 Septembre - MODEF
- 22-23 Septembre – AB1 (Animateur Bénévole 1) - week-end 1
- 6-7 Octobre – AB1 (Animateur Bénévole 1) – week-end 2
- 24-25 Novembre – AB2J (Animateur Bénévole 2 Jeunes) – week-end 1
- 8-9 Décembre – AB2a (Animateur Bénévole 2 Adultes) – week-end 1
- 19 – 20 janvier AB2 J (Animateur Bénévole 2 Jeunes) week-end 2
- 2-3 février AB2a (Animateur Bénévole 2 Adultes) - week-end 2
- Entre le 1^{er} février et le 15 mars - Certification AB2J (Animateur Bénévole 2 Jeunes).
- 29-30-31 mars et 15-16-17 avril – CQP (Certificat Qualification Professionnelle)
- 1^{er} mai et le 30 juin 2019 - Certification CQP (Certificat Qualification Professionnelle)
- Juillet 2019 – Jury CQP.

Les pré-requis :

- Avoir 18 ans (au moment de l'entrée en formation CQP donc au 29 mars 2019).
- Il faut être (ou avoir été classé D9) pour entrer en formation CQP. A default, les candidats doivent passer un test de niveau organisé par la LIFB.
- Etre titulaire du PSC 1
- Coût : 1 500 €

La facturation s'effectuera en deux temps : 750 € après la certification AB2J et 750 € après la CQP. (Soit une remise de 25 % sur le CQP – pour les candidats qui passeraient la formation en 1 an.

Prise en charge par les OPCA – la formation complète (140 heures en centre et 60 heures en club), peut-être prise en charge par les OPCA.

Toutes les informations: [ICI](#)